



AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	93721 CD/mow
Objet :	l'organisation d'une manifestation de sensibilisation en forêt
Requérant :	Administration Communale de Mertzig
Adresse :	22, rue Principale L-9168 Mertzig
Date de la décision :	3 juillet 2019
Lieu :	Sur les territoires des communes de Mertzig et de Grosbous
Début du délai de recours :	12.07.2019
Fin du délai de recours :	12.10.2019
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision à la maison communale

Grosbous, le 09.07.2019

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

